

Jennifer Hornsby et le langage.

Vers une conception féministe de la communication ?

(communication au GSPM/CNRS, le 26/02/2005)

Bruno AMBROISE,
U. Paris X & IHPST

La revendication consistant à aborder la théorie du langage d'un point de vue féministe pourrait au premier abord sembler assez étrange, car les implications politiques d'un tel engagement ne sont pas évidentes. On savait certes déjà que le langage pouvait être un instrument d'oppression de la femme dans ce qu'il dit ou relativement aux catégories grammaticales et conceptuelles qu'il impose (l'usage du masculin comme neutre, par exemple), mais il semblait alors que ce soit un simple problème d'*usage* du langage et non pas tellement un problème de théorie. Il s'agissait alors pour les femmes, dans ce cadre, de se battre pour imposer d'autres catégories, c'est-à-dire d'autres représentations, plus égalitaires ou plus justes, au moyen d'un autre usage du langage, sans que sa nature même n'en soit affectée, ou sans qu'on ait à élucider de manière critique sa réalité. Quelle est alors l'idée nouvelle qui motive l'intervention de J. Hornsby, parmi d'autres (on pourrait citer R. Langton et aussi - on y reviendra - C. MacKinnon), dans le champ de la philosophie du langage, et plus précisément dans le champ de la théorie des actes de parole, d'un point de vue féministe ?

C'est que, selon elle, la théorie dominante en philosophie du langage (tout spécialement en philosophie analytique, et on sait que la philosophie analytique s'est d'abord fondée en tant que philosophie du langage), typiquement masculine, s'empêche d'appréhender un certain nombre de phénomènes qui permettent l'oppression des femmes (et d'autres groupes) au moyen du langage. Généralement, en effet, on ne pense pas que le langage puisse, de lui-même, opprimer qui que ce soit, car la théorie l'expliquant en fait précisément un instrument purement théorique, qui n'a d'autre objet que de dire le réel, ou d'autre fonction que de le représenter. Et en quoi un instrument consistant à dire le réel pourrait-il bien opprimer quelqu'un ? A la rigueur, on pourra admettre qu'il dit mal le réel, que, précisément, il le falsifie ou impose des fausses catégories sur le réel, mais il convient

alors simplement de le modifier, sans remettre en cause son statut même d'instrument représentatif. On clamera même que c'est précisément parce que le langage est un instrument représentatif qu'il peut subir des changements, de manière à ce qu'il réponde le mieux possible à sa fonction. Ou, pour le dire autrement, s'il est fautif, c'est précisément parce qu'il représente mal, et il suffit alors de corriger le mauvais usage qu'on en fait.

Mais ce faisant, on assimile le langage à une réalité neutre, qui n'a aucune implication politique, pour la simple et bonne raison que c'est un objet à visée purement théorique. Dès lors, on postule que la philosophie du langage pourrait prendre une position pure à l'égard de la société, détachée, et ne pas se préoccuper, quant à son objet d'étude, des mauvais usages que peuvent en faire ses utilisateurs (et notamment les hommes). La philosophie du langage pourrait donc avoir un objet pur, car elle pourrait laisser de côté les implications socio-politiques des aspects pragmatiques du langage. Elle prétend donc pouvoir séparer théoriquement et pratiquement l'aspect non-pragmatique – qu'on appellera sémantique – du langage et son aspect pragmatique, qui relève de son usage.

Or Hornsby entend justement montrer qu'un tel découpage est totalement inadéquat et, dans la pratique, malhonnête et inapplicable. S'appuyant sur la théorie des actes de parole initiée par J.L. Austin, elle entend rappeler que le langage n'est justement pas un pur instrument théorique, mais qu'il n'existe qu'à être inscrit dans une pratique, une pratique de communication, qui a nécessairement des implications sociales, ou qui, du moins, ne peut pas éviter de les prendre en considération. Elle entend ainsi rappeler qu'on ne peut étudier le langage que du point de vue d'une théorie de la communication, qui considère que le langage est avant tout un vecteur d'*effets* dans la communication. Et c'est seulement en considérant le langage comme porteur d'effets qu'on pourra comprendre qu'il a des conditions spécifiques d'utilisation, relatives à chaque effet recherché, et qui, lorsqu'elles ne sont pas remplies, pourront empêcher l'effet d'advenir. On comprendra ainsi qu'en fonction de la distribution des capacités à remplir ces conditions, on pourra penser une inégalité dans la maîtrise du langage et, éventuellement, une inégalité qui se joue au détriment des femmes, de telle sorte que celles-ci pourraient bien, parfois, ne

même pas pouvoir s'exprimer dans le langage.

Pour comprendre ce phénomène, on étudiera d'abord la conception classique du langage et la révolution opérée par Austin dans ce cadre, de manière à montrer en quoi le langage est avant tout action. Nous verrons ensuite comment Jennifer Hornsby ramène l'efficacité propre du langage à une reconnaissance de son efficace et donc comment elle entend faire de la théorie des actes de parole austinienne une théorie de la communication – laquelle aura ses propres conditions de réussite ou de félicité. En effet, on comprendra que le langage ne peut servir à communiquer que s'il repose sur une véritable réciprocité qui fonde l'échange discursif, sans quoi l'un peut imposer sa parole à l'autre, ou l'autre ne même pas parvenir à s'exprimer. Nous verrons enfin en quoi cette compréhension du fonctionnement du langage nous permet de penser la réduction au silence des femmes qui ne parviennent précisément pas à faire reconnaître leur parole, ou le poids de leur parole, notamment dans des contextes sexuels, et en quoi cela peut amener à reconsidérer l'effet propre de la pornographie comme injure.

I- La subversion de la théorie sémantico-représentationnaliste du langage par la théorie des actes de parole.

La philosophie analytique s'est d'abord construite face au psychologisme régnant dans la tradition philosophique continentale en devenant une étude des concepts, elle-même fondée sur une analyse du langage. Le langage est alors immédiatement doté d'un statut lui permettant de révéler la logique des concepts que nous employons. Le langage est ainsi immédiatement assimilé à une sorte de miroir de la pensée ou du réel (ou de la pensée pensant le réel) qu'il refléterait fidèlement. Cela mène à une conception évanescence de la parole, en ce qu'elle fait de la parole un simple médium représentatif qui doit s'effacer devant ce qu'elle représente ; faisant en effet de l'idéal de la parole un idéal où la parole doit représenter parfaitement la réalité, la mimer ou la refléter (Austin parle de conception pictographique de la parole), elle veut en fait rendre la parole absolument transparente à ce qu'elle dit. Cela est flagrant dans la conception du langage du premier Wittgenstein quand, par exemple, il écrit dans le *Tractatus Logico-philosophicus* :

2.13 – Aux objets correspondent, dans l'image, les éléments de celle-ci.

2.131 – Les éléments de l'image sont les représentants des objets dans celle-ci.

2.15 – Que les éléments de l'image soient entre eux dans un rapport déterminé présente ceci : que les choses sont entre elles dans ce rapport.

Cette interdépendance des éléments de l'image, nommons-la sa structure, et la possibilité de cette interdépendance sa forme de représentation.

2.16 – Pour être une image, le fait doit avoir quelque chose en commun avec ce qu'il représente.

2.161 – Dans l'image et dans le représenté quelque chose doit se représenter identiquement, pour que l'une soit proprement l'image de l'autre.

2.172 – Mais sa forme de représentation, l'image ne peut la représenter ; elle la montre.¹

Le fait que le langage soit ici appelé « image » est révélateur : le langage doit véritablement être une copie conforme du réel qui permette d'atteindre la réalité. Traversant le miroir du langage on doit tomber de l'autre côté au même niveau que le reflet. Cette conception de la parole fait bien des seuls énoncés descriptifs, en tant qu'ils sont représentatifs, les porteurs de la signification qui nous mène à la réalité. Mais ce faisant, on peut dire qu'elle attribue au langage un rôle inessentiel : le langage n'est alors en effet qu'un pis-aller dont on est obligé de se servir, car on ne parvient pas à communiquer en atteignant « directement » la réalité. Elle arrive donc à faire de la situation de communication idéale une situation sans langage. N'étant qu'une copie de la réalité, le rôle insigne du langage est bel et bien de s'effacer devant elle. Bref, non seulement le langage est-il apophantique, mais encore est-il de son devoir d'être diaphane.

Par conséquent, selon une telle conception, l'étude du langage peut se réduire à la sémantique, c'est-à-dire à ce qu'il signifie, étant entendu que ce qu'il signifie se réduit à ce qu'il dit du réel – ou, plus précisément, selon ce point de vue, le langage ne signifie vraiment qu'à dire quelque chose du réel. Ainsi, l'énoncé « Le chat est sur le tapis » a pour signification que le chat est sur le tapis et, ce faisant, il renvoie à la réalité. Un énoncé qui n'est pas capable de renvoyer à la réalité par son aspect sémantique, tel par exemple « Le

¹. L. Wittgenstein, *Tractatus Logico-philosophicus*, Routledge and Kegan, London, 1922 ; trad. fr. de G.G. Granger, *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », Paris, 1993, pp. 38-39.

². On retrouve là toute la thématique du « voile du langage », dont les philosophes ont coutume, depuis Locke et Berkeley, de se plaindre qu'il les empêche, étant imparfait, d'atteindre la réalité même. Voir G. Brykman, *Berkeley et le voile des mots*, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », Paris, 1993.

chat est et », ne signifie en définitive rien du tout. Dès lors, on peut offrir pour tout énoncé signifiant une analyse de sa signification en termes de conditions de vérité, qui identifient une « proposition » et qui permettent de dire de quelle réalité parle l'énoncé. Ainsi, on peut dire que l'énoncé « Le chat est sur le tapis » a pour signification *que* le chat est sur le tapis – telle est la proposition qu'il exprime – et il est vrai quand le chat est sur le tapis. C'est-à-dire qu'il peut être correctement utilisé pour dire quelque chose lorsqu'il permet de référer à cette situation qui le rend vrai. On doit donc toujours pouvoir offrir une analyse du langage signifiant en termes de conditions de vérité, puisque c'est cette possibilité qui garantit son pouvoir signifiant et donc en fait toute son efficacité.

Or toute la révolution opérée par Austin consiste à montrer qu'il existe des énoncés dont l'usage est tout à fait admissible, alors même qu'ils n'ont pas de conditions de vérité et ne disent rien du réel, qu'ils ne s'effacent pas dans le réel mais s'inscrivent en lui, tout en étant parfaitement ordinaires.

Toutes les énonciations que nous allons voir présenteront comme par hasard des verbes bien ordinaires, à la première personne du singulier de l'indicatif présent, voix active. Car on peut trouver des énonciations qui satisfont ces conditions et qui, pourtant,

A) ne « décrivent », ne « rapportent », ne constatent absolument rien, ne sont pas « vraies ou fausses » ; et sont telles que

B) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire *tout bonnement* comme étant l'acte, ou « seulement » l'acte, de dire quelque chose.

Ceci est loin d'être aussi paradoxal qu'il semble, ou que j'ai essayé – un peu trop sommairement – de le faire paraître : on sera déçu, en effet, par les exemples que nous allons maintenant donner.

Exemples :

(E.a) « Oui, je le veux (c'est-à-dire je prends cette femme pour épouse légitime) » – ce « oui » étant prononcé au cours de la cérémonie de mariage.

(E.b) « Je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth* » – comme on dit lorsqu'on brise une bouteille contre la coque.

(E.c) « Je donne et lègue ma montre à mon frère » – comme on peut lire dans un testament.

(E.d) « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain » (*HTD*, pp. 5-6/40-41 – trad. modifiée)

Dans cet extrait où sont exprimées des thèses décisives pour la bonne compréhension des actes de parole, Austin entend montrer qu'on ne peut pas réduire un certain nombre d'énoncés tout à fait sensés (ils ne sont ni incompréhensibles, ni « irrationnels »), et auxquels on accorde même parfois une grande importance (pensons au mariage), au statut descriptif. Ces énoncés, du point de vue grammatical, ne se distinguent en rien d'énoncés descriptifs « classiques », du type « Le chat est sur le tapis » ; et pourtant ils n'ont pas le même fonctionnement. En effet, ils ne s'effacent pas devant ce qu'ils disent car ils ne décrivent rien³ : rien dans la réalité ne correspond à ce qu'ils disent (du moins si l'on excepte eux-mêmes). Prenons « Ce bateau est le *Queen Elizabeth* », prononcé lors de l'inauguration du navire. Selon l'analyse grammaticale, on a là un énoncé descriptif tout à fait ordinaire, qui, selon l'analyse véri-conditionnelle, signifie *que* ce bateau est le *Queen Elizabeth*. Or l'énoncé descriptif doit rendre compte de la réalité – il doit la mimer. Et c'est supposer qu'il y a déjà quelque chose à mimer que l'énoncé doit mimer : la réalité préexiste au langage qui la dit. Mais ici, rien de ce qui est dit ne préexiste à ce qui est dit : le bateau ne s'appelle en effet pas le *Queen Elizabeth*, du moins pas avant que l'énoncé n'ait été prononcé. Pour autant, l'énoncé n'est pas faux. Dans certaines circonstances, il peut ne rencontrer aucun problème pour se faire valoir comme tel – cela parce qu'en fait, il ne décrit rien. Son objet est bien plutôt d'intervenir dans la réalité pour la modifier. Disant cet énoncé, en effet, je ne rends compte de rien, mais j'agis : je viens insérer dans la réalité une nouvelle réalité (quel qu'en soit le statut), la réalité du baptême du bateau et de son nom. Une fois cet énoncé dit, la réalité n'est en effet plus la même que celle qui précédait son exécution : avant l'énoncé, il y avait un bateau (sans nom), après l'énoncé il y a le *Queen Elizabeth* – qui n'existait pas, en tant que tel, avant l'énoncé, et qui n'aurait pas pu exister sans cet énoncé ou un énoncé comparable, c'est-à-dire un énoncé qui agit de la même façon. Dans ce cas, au moins, on le voit, l'énoncé ne doit pas s'effacer devant ce qu'il dit, puisque ce qu'il dit n'est pas sans cet énoncé même.

On a donc affaire ici à un énoncé qui ne dit pas tant qu'il fait. Ces énoncés, que Austin appellera « performatifs », ne peuvent rien décrire du tout, puisqu'il n'y a rien à

³. Voir aussi E. Benveniste, « De la subjectivité dans le langage », *art. cit.*, pp. 264-265.

décrire. On peut même dire que c'est l'énoncé qui crée la réalité dont il est question dans l'énoncé. Il amène au jour une réalité *sui-generis*.

Pour ces exemples [ceux donnés précédemment], il semble clair qu'énoncer la phrase (dans les circonstances appropriées, évidemment), ce n'est ni *décrire* ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer que je le fais : c'est le faire. (HTD, p. 6/41)

Ces énoncés ont donc comme caractéristique d'agir et non plus de s'effacer devant le réel. Par conséquent, ils n'ont plus de conditions de vérité, mais des conditions de réussite, ou des conditions de félicité. Or Austin va généraliser cette caractéristique et va montrer qu'en réalité, tous les énoncés, même ceux qui veulent décrire quelque chose, et donc simplement dire quelque chose, ont un aspect performatif. Même un énoncé comme « Le chat est sur le tapis », en effet, consiste à faire quelque chose – précisément à décrire le réel – et il ne peut l'accomplir que sous certaines conditions, qui ne sont pas des conditions de vérité. Par exemple, il faut être dans une position me permettant d'affirmer que le chat est sur le tapis, pour le dire, et je n'aurais aucune légitimité à le dire si je suis dans l'espace depuis 6 mois. Dans ce dernier cas, mon énoncé échouera pour des raisons autres que représentatives.

Posant cela, Austin va en venir à caractériser tout énoncé comme possédant (au moins) 3 aspects : un aspect où il dit quelque chose (l'aspect locutionnaire), un aspect où il fait quelque chose (aspect illocutionnaire) et l'aspect où il entraîne quelque chose, où il a des conséquences (aspects perlocutionnaire). Qu'est-ce que cela permet de penser pour la théorie du langage, d'un point de vue féministe ?

II- Le langage comme communication.

J. Hornsby va s'inscrire dans le cadre de cette critique pour mieux montrer en quoi elle nous oblige à prendre en compte les aspects sociaux de l'usage du langage et donc l'éventuelle inégalité qui y règne. Reprenant à son compte l'idée que le langage comporte essentiellement des aspects pragmatiques ou illocutionnaires, elle va développer une note austinienne pour essayer d'en dégager la condition de possibilité et montrer qu'en réalité, les actes de paroles sont tout entier déterminés par leur caractère communicationnel – prônant par là un anti-individualisme en philosophie du langage.

Déjà, Hornsby nous rappelle que parler, utiliser le langage, c'est toujours parler à *quelqu'un*, c'est dire quelque chose à *quelqu'un* qui est là pour réagir à ce qui est dit ou fait par la parole. Et il convient, dans toute théorie du langage de rendre compte de ce caractère : on ne peut absolument pas exclure le caractère intersubjectif ou immédiatement social du langage, qui repose toujours sur un échange linguistique. (« FPL », p. 91). C'est quelque chose que Austin avait en réalité tout à fait noté lorsqu'il notait qu'une des conditions essentielles de l'acte de parole est qu'il soit compris par l'interlocuteur. C'est ainsi qu'il disait les choses :

1) Un acte illocutionnaire n'aura pas été effectué avec bonheur, ou avec succès, si un certain effet n'aura pas été produit. [...] L'effet consiste généralement à provoquer la compréhension de la signification et de la force de la locution. L'exécution d'un acte illocutionnaire inclut donc l'obtention de sa bonne compréhension (*securing uptake*). (HTD, p. 118/125 – trad. modifiée)

Hornsby nous explique cela ainsi :

Supposons que Sue dise quelque chose à Helen, et le fasse en énonçant une phrase qui (comme le dirait une théorie sémantique) signifie que *p*. Alors ce que Austin appelle la signification de l'énoncé [ce qu'il appelle aussi l'aspect locutionnaire] est que *p* ; et ce que Austin appelle la force de la locution [ou l'aspect illocutionnaire] est le fait de dire quelque chose (nous voyons ici que pour Austin, la force est la force illocutionnaire). Selon Austin, alors, le fait que Sue dise que *p* à Helen implique que Helen soit amenée à comprendre que *p* fut dit. Quand dire quelque chose à quelqu'un est traité comme un acte illocutionnaire au sens austinien du terme, on y pense comme à quelque chose qu'une personne réalise en amenant à comprendre qu'elle doit l'avoir réalisé. [...] Car ici, l'effet que doit avoir un locuteur consiste à être compris par l'interlocuteur comme ayant réalisé cet acte précis. (« FPL », pp. 91-92)

« L'effet qu'un locuteur doit obtenir est l'effet consistant à être pris par le locuteur comme ayant accompli cet acte même. [...] Un effet illocutionnaire consiste à ce qu'une personne prenne une partie de discours comme le discours que, par là-même, il est. Les effets illocutionnaires garantissent que le discours soit une communication. » (“Communicative speech acts”, p. 92)

Autrement dit, un acte de parole demande, pour être réalisé, à être compris comme étant réalisé – pour le dire autrement, il demande à être reconnu, et il n'est réussi qu'à être reconnu. Une condition de réussite de tout acte de parole est alors la reconnaissance que lui accorde la personne vis-à-vis de laquelle il est réalisé. Hornsby redonne ici une interprétation forte de la thèse austinienne qui a été affaiblie par tous les successeurs

d'Austin, théoriciens des actes de parole, qui considèrent que la seule condition pour la réussite de l'acte de parole est qu'il y ait eu l'intention d'accomplir cet acte, sans que cet acte soit considéré comme réalité. Dès lors, il suffit que l'interlocuteur saisisse mon intention pour que je réalise un acte illocutionnaire. Mais c'est accorder un poids déterminant aux intentions – lesquelles n'explique généralement rien puisqu'on ne sait jamais comment l'interlocuteur peut les saisir, d'autant plus qu'une telle caractérisation nécessite avec Grice de poser des intentions de 3ème degré, et surtout ce recours aux intentions revient à transformer à nouveau le langage en pur instrument théorique qui ne se préoccupe plus des conditions concrètes de réalisation, parfois inégalitaires, puisque seule l'intention de faire suffit à garantir le faire⁴. C'est pourquoi dans certains textes Hornsby critique aussi le recours massif à l'explication intentionnelle comme étant totalement illusoire.

Pour faire plutôt comprendre le poids déterminant de la reconnaissance, Hornsby utilise l'exemple de la transmission d'informations ; mais cela est en fait plus clair avec l'exemple de la promesse. Il est en effet essentiel à un énoncé de promesse d'être compris ou reconnu comme promesse pour donner lieu à une promesse. Si je dis «Je promets de faire la vaisselle ce soir», mais que mon interlocutrice prend/comprend/reconnaît cet énoncé comme une affirmation, une plaisanterie, ou un vœu (toutes compréhensions qui ne sont pas exclues par la sémantique de l'énoncé – on va y revenir), alors mon énoncé n'est pas pris comme une promesse, même s'il avait toutes les apparences grammaticales de la promesse et même si j'avais l'intention de faire une promesse par cet énoncé. Il faut plutôt que mon énoncé soit d'une certaine façon admis par mon interlocuteur comme étant légitimé à faire une promesse pour qu'il accomplisse une promesse. C'est donc bien qu'un rôle central est dévolu à l'interlocuteur dans la réalisation d'un acte de parole et que ce dernier est traversé par le social qui vient garantir son exécution (il faut en effet que l'interlocuteur ait une maîtrise des codes sociaux qui règlent le bon usage du langage).

Bref, dès lors que l'on admet l'aspect actif du langage – comme le font désormais la plupart des théoriciens contemporains – on est normalement conduit à admettre son

⁴ . Je me permets de renvoyer à la deuxième partie de ma thèse de doctorat, *Les pouvoirs de la parole*.

aspect intrinsèquement social et on ne peut donc plus ignorer ses conditions sociales de réalisation, comme si celles-ci étaient simplement externes à ce qui constitue l'essence du langage. Le langage est bien plutôt social par définition « Le langage est social au fond » (« FPL », p. 97) . Comme le dit encore J. Hornsby :

Un échange linguistique normal implique (au moins) deux parties. De telle sorte que l'existence d'actes consistant à dire requiert non seulement certaines capacités de la part des locuteurs, mais aussi des capacités coordonnées de la part des interlocuteurs qui sont réceptifs aux choses qui leur sont dites. (« FPL », p. 92)

Par là, J. Hornsby s'oppose radicalement aux conceptions traditionnelles du langage qui, en plus de ne voir en lui que le porteur de représentations transparentes, en laisse l'exécution pleine et entière au seul locuteur, qui a le pouvoir effectif de la faire intervenir, sans qu'intervienne la responsabilité des autres participants de l'échange. Hornsby propose bien plutôt de prendre en compte la totalité de la situation d'interaction linguistique, qui intervient dans la détermination de l'acte réalisé en fonction de la position occupée par les interlocuteurs⁵.

III- Les conditions d'expressivité et la réduction de la voix des femmes au silence.

On a compris qu'on ne pouvait réaliser un acte de parole qu'à condition que l'interlocuteur nous accorde sa reconnaissance et nous accorde ainsi le pouvoir de le faire. Or ce que remarque Hornsby, introduisant par là une dimension éthico-politique dans l'échange discursif, c'est que cette reconnaissance ne peut m'être accordée qu'à condition qu'on m'accorde de l'importance, ou du moins une certaine légitimité à faire tel ou tel usage de la parole et par là à accomplir un acte de parole – qu'on m'accorde une place et une légitimité dans l'échange discursif. Cela suppose donc qu'une des conditions de félicité qui conditionnent la réussite des actes de parole soit une condition d'égalité, ou, comme le dit Hornsby, de « réciprocité » (« Illocution and its significance »). C'est le nom qu'elle donne à la condition qui fait partie de l'arrière-plan de tout environnement humain social et qui fournit une certaine transparence à l'échange discursif, en permettant que l'autre saisisse et reconnaisse ce que je veux faire par la parole. Comme l'explique Rae Langton,

⁵ . Elle rejoint en cela certains travaux contemporains qui réévaluent l'oeuvre d'Austin, à la fois en philosophie, C. Travis, F. Récanati, et en linguistique, C. Kerbrat-Orrechioni – qui tendent en fait vers la socio-linguistique.

« la réciprocité existe quand les gens ont la capacité, non pas simplement de comprendre les mots utilisés par quelqu'un, mais de saisir quels actes illocutionnaires il entend accomplir. En termes austiniens, l'idée de réciprocité serait peut-être quelque chose comme une capacité mutuelle à la bonne compréhension (*for uptake*), une sorte de capacité minimale de réception de la part des interlocuteurs. Parce que cette capacité de réception est minimale, elle entraîne que le locuteur a la capacité à saisir quel acte de parole un locuteur peut entendre réaliser – mais cela n'entraîne pas qu'un interlocuteur sera d'accord avec ce que dit le locuteur. » (p. 2) Cela veut donc simplement dire que l'interlocuteur, quand il y a réciprocité, reconnaît à autrui (le locuteur), le droit, ou tout simplement la capacité, à faire ce qu'il prétend faire, et l'autorise en l'occurrence à dire et faire des choses par la parole – et notamment à s'exprimer.

Mais si on pose qu'une condition de réalisation des actes de parole est cette réciprocité primordiale, alors J. Hornsby peut poser que :

La possibilité est ouverte que les relations de pouvoir et d'autorité, qui différencient les locuteurs, affecteront les actes de parole qu'ils seront susceptibles d'accomplir. (« FPL », p. 97)

Une inégalité peut s'inscrire dans les fondements de la relation linguistique et ainsi saper son fonctionnement normalement fondé sur la réciprocité – ce qui affecte les modalités de la reconnaissance et, en retour, les effets illocutionnaires.

Au moins deux conséquences indissolublement linguistiques et politiques peuvent s'ensuivre. 1) Une conséquence quant à la capacité des locuteurs à s'exprimer. Supposons en effet que le contexte social soit tel que le locuteur n'ait pas de droits, ou d'importance reconnue, acceptés, par les interlocuteurs. Alors cette condition minimale de réciprocité ne sera pas respectée et le locuteur, n'étant pas reconnu dans ses prétentions à utiliser la parole pour faire quelque chose, échouera inéluctablement, puisqu'on ne reconnaîtra même pas ces prétentions. Comme le dit toujours Langton, « mais quand la réciprocité échoue, les locuteurs sont réduits au silence au niveau illocutionnaire : ils sont, comme le dit Hornsby, privé de potentiel illocutionnaire ». Pour le dire autrement, ils n'ont aucun pouvoir par leur parole – c'est-à-dire, maintenant que l'on a compris comment le langage

fonctionne, qu'ils sont privés de parole, d'expressivité⁶.

C'est naturellement là que la dimension éthique de la parole cède la place au féminisme : si en effet, les conditions sociales sont telles qu'elles empêchent la légitimité des femmes à utiliser la parole, alors celles-ci ne parviendront même pas à se faire entendre, à s'exprimer. Elles pourront bien utiliser le langage – il est même possible que le niveau locutionnaire soit compris (on comprendra qu'elle a voulu dire *qu'elle* promettait de faire la vaisselle), mais son acte de parole ne sera pas pris au sérieux, l'*uptake* ne sera pas accompli, et quoi qu'elle ait voulu faire, cela ne sera pas réalisé, car ce ne sera pas reconnu. Or Hornsby a le choix aisé pour identifier une situation courante où l'interaction semble fonctionner ainsi, c'est-à-dire où la voix des femmes ne parvient pas à se faire entendre. C'est le cas du refus dans un environnement de demande sexuelle (« Illocution and its significance », p. 199), qui est rendu idéal-typique par la pornographie (qui ainsi l'érige en modèle de relation). C'est le « non » féminin qui est parfois compris, de la part des interlocuteurs masculins, comme un « oui ». Il ne s'agit bien sûr pas de réduire le viol à un problème linguistique – au contraire, on en reconnaît là toute la dimension politique, sociale, etc, et l'acte même du viol sera inclus dans les effets perlocutionnaires matériels de l'énonciation (les effets perlocutionnaires ne sont pas des effets recherchés, mais ceux qui adviennent en fonction de la personnalité propre de l'interlocuteur). Il s'agit simplement de comprendre comment le discours féminin peut en venir à perdre toute crédibilité dès lors qu'il est inscrit dans un ordre social qui ne reconnaît pas une égale dignité des femmes à la parole – et notamment quand cet ordre social est renforcé par l'idéologie qu'est la pornographie. Une théorie des actes de parole fondée sur l'idée de réciprocité permet ainsi de comprendre la condition de possibilité de tout échange discursif réel : une véritable égalité politique. On rend là au langage une première dimension politique : ne peuvent véritablement discuter que des gens qui sont égaux en droits et en dignité⁷.

2) Une autre conséquence s'ensuit de la possibilité de l'inégalité dans l'interaction linguistique, qui concerne cette fois ce qu'on appelle le discours de haine, qu'on peut

⁶ . Notons ici qu'il y aurait probablement un parallèle à faire ici avec les idées de Cavell concernant l'expressivité et la privation d'expressivité. Voir S. Cavell, *Must we mean what we say ?*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass., 1969 ; 3rd ed. Updated : 2002.

⁷ . Notons que nous rejoignons ici des propos de P. Bourdieu, in *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.

identifier comme l'injure sexiste, raciste, etc., et dans lequel s'inclut, selon ces personnes, la pornographie. Deux personnalités féministes connues ont les premières soulevé ce problème à partir de la théorie des actes de parole : il s'agit de C. MacKinnon et de J. Butler. MacKinnon est bien connue pour avoir voulu interdire la pornographie, au titre d'offense faite à l'égard des femmes. Pour elle, l'existence même de la pornographie dégradait les femmes. Ce qui est inédit, c'est qu'elle utilisait par analogie la théorie des actes de parole pour montrer que la pornographie avait le pouvoir performatif ou illocutionnaire de réaliser l'identité sexuelle des femmes – elle les objectifiait⁸. Butler a contesté que la pornographie avait ce pouvoir en montrant qu'on pouvait toujours subvertir un usage linguistique. Hornsby penche plutôt du côté de Butler mais n'est pas aussi post-moderne qu'elle et attribue beaucoup plus de poids aux circonstances sociales de l'énonciation et beaucoup moins à la volonté ou aux intentions des locuteurs.

Pour Hornsby, en effet, le pouvoir propre de la pornographie ne consiste pas à déterminer l'identité sexuelle des femmes, mais à les insulter, à pouvoir leur faire ressentir certaines paroles comme injurieuses. Généralement, on considère que l'insulte résulte d'un effet de la compréhension des termes, qui tient plus à la personnalité propre (fragile) de la personne qui reçoit les propos jugés comme insultants, qu'aux termes mêmes qui sont employés. On considère donc, dans un cadre austinien, que l'injure relève plus du perlocutionnaire, c'est-à-dire des effets aléatoires, que de l'illocutionnaire. Par conséquent, on considère qu'il ne faut pas interdire les formes linguistiques susceptibles d'insulter (et donc la pornographie, ici pensée comme texte), puisque cela relève de la susceptibilité de chacun et n'a aucune objectivité. Qui plus est, libre à celui qui se sent injurié de répondre par d'autres propos, notamment pour se défendre fasse à l'injure. Telle est, en gros, la position défendue par les libertariens, qui veulent laisser libre cours juridique à tous les discours de haine, en s'appuyant sur l'article 1er de la Constitution Américaine. Là encore, on se situe dans l'optique du langage comme porteur de représentations, auxquelles chacun est libre de réagir comme il l'entend. De telle sorte que la responsabilité de l'insulte ressortit en définitive aux personnes qui ressentent l'insulte. Après tout, libre à elles de ne

⁸ . Je me permets de renvoyer à mon article, B. Ambroise, « Quand pornographier c'est injurier : théorie des actes de parole, pornographie et féminisme », in *Cités*, n° 15, P.U.F., 2003, pp. 79-95 .

pas se sentir insultées.

Ce que la conception de Hornsby permet de rappeler (« FPL », p. 98), c'est que, précisément, certaines personnes n'ont pas le choix de ressentir, ou non, l'insulte, et que leur position sociale peut les contraindre à subir certaines paroles comme insultantes (cela vaut naturellement pour toutes les minorités politiques). Et cela pour deux raisons. D'une part, si la femme est en position d'infériorité, elle ne peut faire autrement que de reconnaître l'injure qu'on veut lui faire subir. Elle ne peut faire autrement que de reconnaître la valeur insultante que certaines paroles entendent porter lors de leur usage. (Hornsby tend ici à faire de l'insulte un acte illocutionnaire, contre ce que disait Austin). Bref, la femme est contrainte (socialement), parce qu'elle est en position d'infériorité, à reconnaître la valeur illocutionnaire des paroles émises par les hommes, et donc à reconnaître l'insulte, le cas échéant.

D'autre part, l'argumentation libérale ne vaut que s'il y a réciprocité en ce sens qu'il est possible de répondre à l'insulte – seulement donc si n'a pas lieu le processus de réduction au silence vu auparavant et s'il existe une possibilité pour les femmes de répondre. Mais cette possibilité n'est précisément pas offerte du fait même du fonctionnement de l'injure sexiste (« FPL », p. 99). Si certaines paroles peuvent fonctionner comme injures sexistes, c'est en effet seulement parce qu'existe une discrimination sociale conduisant les femmes à ressentir comme injure ces paroles (et par exemple la pornographie). Si cette discrimination (réelle, matérielle) n'existait pas, les femmes ne seraient pas contraintes à ressentir l'insulte comme insulte⁹. C'est dire du même coup qu'elles n'ont pas, quant à elles, la possibilité, étant donnée la configuration sociale, de faire valoir certaines paroles comme injures pour les hommes, puisque précisément les hommes, du fait d'une configuration sociale qui les met en position dominante, ne les prendront pas au sérieux. Autrement dit, il est à peu près impossible d'insulter un homme, puisque c'est précisément lui qui maîtrise les conditions de félicité qui rendent l'insulte possible.

⁹ . Et certaines, qui ont une position sociale assurée, relativement égale à celle des hommes, peuvent très bien ne pas ressentir le discours pornographique comme injurieux, mais seulement comme ridicule, anodin, voire plaisant, parce que répondant à certains fantasmes où la domination n'est pas réelle. Cela permet de comprendre les propos de Butler.

Cela n'est pas dire que les femmes sont vouées à être insultées, ni même que l'insulte est liée à certaines paroles, ou que la pornographie est nécessairement insultante, mais plutôt qu'elle est liée à une certaine configuration sociale (qui impose par exemple des rôles aux hommes et aux femmes) qu'il convient de changer pour faire cesser ce discours de haine.

Conclusion

On assiste donc à un engagement politique (un acte) de la théorie du langage contre les libéraux, qui considèrent que chacun est libre d'utiliser le langage comme il l'entend pour dire ce qu'il veut – et qui persistent à y voir un médium représentatif neutre (voir par exemple les propos de R. Dworkin sur la pornographie qui se bornerait à représenter des opinions, voire des idées). Hornsby montre précisément que ce n'est pas le cas et que l'usage véritable du langage a des conditions – des conditions qui ne sont parfois pas offertes aux femmes ; des conditions qui permettent aussi parfois de faire aux femmes des choses qu'elles ne peuvent pas faire aux hommes : les insulter de manière sexistes. C'est là que réside l'engagement féministe de Hornsby quand elle s'attache à penser le langage : repenser le langage de cette manière, c'est se permettre de voir le caractère offensant de certaines pratiques linguistiques et ne plus les considérer comme neutres. C'est aussi se donner les moyens de se battre pour obtenir les conditions concrètes d'égalité dans la parole et ne plus se contenter, justement, de belles paroles, qui veulent juste « libérer » son usage sans mettre en œuvre les moyens pour lui conférer une efficacité.

Bibliographie :

AUSTIN John Langshaw : *How to Do Things with Words*, edited by J.O. Urmson and M. Sbisà, Oxford University Press, « Oxford Paperbacks », Oxford, 2nde édition : 1976 (1^{ère} édition in « Clarendon Press » : 1962), 176 p. [trad. fr. de G. Lane, *Quand dire c'est faire*, Editions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », Paris, 1970 ; réédité avec une postface de F. Récanati dans la coll. « Points-essais », 1991, 207 p.]

BUTLER JUDITH : *Excitable Speech. A politics of the Performatives*, Routledge, New York & London, 1997, 185 p.

HORNSBY Jennifer : « Things done with Words », in J. DANCY *et alii.*, *Human Agency : Language Duty and Value*, Stanford University Press, Stanford, Cal., 1988, pp. 27-46.

– « Disempowered Speech », in H. HASLANGER (Ed.), *Feminist Perspectives*, special issue of *Philosophical Topics*, 23:2, 1995, pp. 127-147.

– « Speech Acts and Pornography », in S. DWYER, *The Problem of Pornography*, *op. cit.*, pp. 220-232.

– « Illocution and its Significance », in S.L. TSOHADZIKIS (Ed.), *Foundations of Speech Act Theory*, *op. cit.*

– « Feminism in Philosophy of Language : Communicative Speech Acts », in M. FRICKER & J. HORNSBY, *The Cambridge Companion to Feminism in Philosophy*, *op. cit.*, pp. 87-106.

HORNSBY Jennifer & LANGTON Rae : « Free Speech and Illocutions », *Journal of Legal Theory*, 4:1, 1998, pp. 21-37

MACKINNON Catharine A. : *Feminism Unmodified. Discourses on Life and Law*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1987, 352 p.

– *Only Words*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1993, 152 p.